



Les disjoncteurs et les interrupteurs différentiels (ID) commercialisés sur internet

Résultats de l'étude ASEC 2019 - 2021 (Association Sécurité Électrique et Conformité)

31 sites internet étudiés / **654** disjoncteurs et ID détectés, commandés et livrés en France, facturés en euros

40 % sont des appareils inconnus de l'ASEC. Ils ont fait l'objet de 2 analyses en 2020 et 2021

60 % sont des appareils déjà analysés par l'ASEC

1^{re} analyse



Achat en ligne par sondage de 200 appareils inconnus de l'ASEC

Conformité des livraisons d'appareils à la commande



63 % sont conformes



37 % sont non conformes

CE Conformité à la Réglementation européenne



40 % sont conformes



60 % (76 appareils) sont non conformes

- Appareils sans marquage CE
- Appareils avec marquage CE suivant une norme internationale IEC ou Chinoise GB
- Appareils avec des symboles exotiques, incompréhensibles
- Appareils avec une marque de conformité CCC suivant la norme Chinoise GB
- Appareils IDs de conception électronique dépendant de la tension, interdits en France pour le résidentiel



Marque commerciale de l'appareil reçu, différente de celle commandée



Quantités livrées différentes de celles commandées



Appareils non disponibles ou non livrés sans raison



Calibre de l'appareil reçu différent de celui de la commande



Nombre de pôles de l'appareil reçu différent de celui de la commande



Appareil reçu est un ID à la place du disjoncteur commandé

2^e analyse

Nouvel achat en ligne des 200 appareils inconnus de l'ASEC



60 % des URL ont disparu ou les appareils sont indisponibles



34 % des appareils accessibles (68) sont non conformes à la Réglementation européenne



6 % des appareils accessibles sont conformes à la Réglementation européenne

Conséquences possibles suite aux résultats des 2 analyses



Humaines

- Risques de chocs électriques
- Risques d'incendies



Installations électriques

- Refus d'attestations du Consuel
- Report du délai de réalisation
- Fonction électrique non assurée



Responsabilités

- En cas d'accidents ?
- Recours fournisseurs impossible
- Importation appareils dangereux